

LE FENOILLER

Bassin versant Vie-Jaunay Signature d'un contrat régional



Visite au barrage des Vallées pour les élus

Un contrat régional de bassin versant Vie-Jaunay, entre le Conseil régional des Pays de la Loire, le Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du jaunay et la Commission locale de l'eau du Sage Vie Jaunay a été signé à la mairie du Fenouiller. Une visite sur le terrain, au barrage des Vallées, a précédé cette signature. Jean-Claude Merceron mentionne : "La Région poursuit la mise en place d'une politique cohérente de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant, avec pour outil d'une part le soutien régional à l'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, et

d'autre part la mise en œuvre de leurs programmes d'action en finançant des contrats régionaux de bassin versant". Le contrat signé avec la Région, représentée par Sophie Bringuy, vice-présidente du Conseil de région, représente une aide de 780 116 € pour le bassin Vie-Jaunay. Trois axes principaux sont privilégiés : La restauration du milieu aquatique, l'amélioration de la qualité de l'eau, la réduction de la consommation d'eau potable. Cette subvention globale de 780 116 € de la Région représente 34,1 % du montant total des opérations du contrat régional de bassin versant Vie et Jaunay.